

Communiqué de presse

Journée Mondiale contre la Corruption

Le 9 décembre a été adopté par les Nations Unies comme la « [journée mondiale contre la corruption](#) » ou la « [journée internationale anti-corruption](#) ».

Transparency International (TI) vient de publier ce jour le « 2010 Global Corruption Barometer », un sondage détaillé par pays sur la corruption ressentie. Ce baromètre, qui est publié à intervalles réguliers, montre une augmentation significative de la corruption ressentie et ce en particulier en Europe. TI Luxembourg se permet de renvoyer au [communiqué de presse de TI](#) de ce jour et de renvoyer au site internet de TI: [2010 Global Corruption Barometer](#). Au Grand-Duché de Luxembourg près de 40,2% des personnes demandées estiment que la corruption ressentie a augmenté au cours des trois dernières années. Ce sondage est à mettre en relation avec le [Corruption Perception Index 2010](#) (CPI) publié par TI en octobre et vertu duquel la perception externe du pays est meilleure, le Grand-Duché de Luxembourg s'étant placé à la 11ème place au niveau mondial.

Il suit de ce constat, ensemble avec l'intérêt de notre pays de se positionner au niveau européen et international, qu'il est aujourd'hui plus important que jamais de s'engager activement, tant au niveau des autorités publiques qu'au niveau de la population, dans la lutte contre la corruption et les comportements annexes.

A ce titre, TI Luxembourg se réjouit de l'initiative du gouvernement luxembourgeois d'avoir introduit un projet de loi sur le « whistleblowing » permettant d'accorder une protection au salarié et au fonctionnaire qui sonne l'alerte en faisant connaître des faits susceptibles d'être constitutifs d'infractions de corruption, de trafic d'influence ou de comportements annexes, aux autorités désignées. Il s'agit du projet de loi [n°6104](#). TI Luxembourg a proposé au gouvernement et à la commission juridique du Parlement d'étendre cette protection au salarié ou au fonctionnaire qui, n'ayant pas la confiance de saisir les autorités publiques, souhaite transmettre ces informations à une organisation non-étatique, agréée par le gouvernement. TI Luxembourg est en effet d'avis qu'une lutte efficace contre la corruption requiert que les « donneurs d'alerte » puissent saisir des personnes/organisations qui se situent en dehors du domaine d'influence perçu des autorités publiques.

Transparency International est une organisation non-gouvernementale (ONG) créée en 1993 avec comme objectif de combattre la corruption. Pour plus d'informations, nous permettons de vous renvoyer au site internet de Transparency International www.transparency.org.

Notre association peut être contactée par courriel au info@transparence.lu et via son site internet www.transparence.lu. Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire d'adhésion à l'association comme membre via le site internet.

Luxembourg, le 9 décembre 2010